



P&E 1/2024: **Animal toi-même! – Tierisches**

Romaine Schnyder

Assemblée annuelle de la PSCIR à Arlesheim, Bâle-Campagne

Les 14 et 15 novembre 2023 s'est déroulée à Arlesheim la 14^{ème} assemblée annuelle de la PSCIR - Conférence intercantonale des responsables de la psychologie scolaire suisse. Les responsables des services de psychologie scolaire (SPS) de 16 cantons ainsi que deux représentantes de l'ASPEA y ont participé.

Qu'est-ce que la PSCIR ? Rétrospective historique

La PSCIR a été fondée le 23 octobre 2009 à Sion (Valais) sous le nom d'AIR SPS - Association intercantonale des responsables de services cantonaux de psychologie scolaire, de l'enfant et de l'adolescent - et avait pour but de réunir les responsables cantonaux du domaine de la psychologie scolaire au sein d'une association et de leur permettre d'échanger sur des thèmes pertinents dans leur domaine. Eugénie Sayad, responsable des PPLS du Canton de Vaud, en assurait la coprésidence avec Martin Brunner, responsable du SPS de Bâle-Campagne (BL). À l'époque, 23 cantons étaient représentés. Les pères fondateurs de l'association étaient l'ancien président de l'ASPEA, Roland Bucheli, et les responsables des services de psychologie scolaire des cantons de Berne et du Valais - respectivement Hans Gamper et Walter Schnyder.

Lors de l'assemblée annuelle d'AIR SPS en 2013 à Zoug, Eugénie Sayad (VD) a quitté sa fonction de coprésidente et c'est David Schmid, alors responsable du Service de Psychologie pour enfants et adolescents du canton de Berne, qui a été élu coprésident aux côtés de Martin Brunner (BL). À l'assemblée annuelle de 2014 à Lausanne, ce fut au tour de Martin Brunner de quitter son poste de coprésident. David Schmid (BE) devint ainsi président de l'association à partir de 2015. C'est lors de l'assemblée annuelle de 2015, à Rorschach, que l'association a été rebaptisée : d'AIR SPS elle est devenue la PSCIR. David Schmid a démissionné à l'occasion de l'assemblée annuelle de 2017 à Herisau (AR). Comme il n'a pas été possible de trouver un nouveau président ou une nouvelle présidente rapidement, le comité directeur s'est organisé en conséquence et a fonctionné sans présidence pendant deux ans. Ralph Wettach (SG) a repris la présidence lors de l'assemblée annuelle de 2019 à Stans (NW). Depuis 2009, la PSCIR se réunit chaque année à l'automne pour une assemblée de deux jours - parfois aussi au début de l'été pour une réunion intermédiaire d'une demi-journée à Olten.

Assemblée annuelle 2023 de la PSCIR : thèmes centraux

Les assemblées annuelles sont l'occasion de présenter des thèmes que le comité directeur ou des membres de la PSCIR ont élaborés en cours d'année. Souvent, l'objectif est d'adopter un point de vue ou un document commun, sachant toujours que les réalités cantonales peuvent être très différentes. Les thèmes suivants ont été traités cette année :

1. Promotion de la relève

La promotion de la relève dans le domaine de la psychologie scolaire est un sujet qui préoccupe la PSCIR depuis quelques années déjà. Dans plusieurs cantons, il n'est pas facile de recruter de nouveaux professionnels dans le domaine de la psychologie scolaire. La situation est encore plus complexe lorsqu'il s'agit de (re)pourvoir des postes de direction. C'est pourquoi la PSCIR essaie d'être représentée dans les formations de bachelor et de master en psychologie au sein des instituts de formation tertiaire afin de faire connaître le

domaine de la psychologie scolaire. Actuellement, des représentantes et des représentants de la PSCIR peuvent régulièrement présenter la psychologie scolaire dans les Universités de Zürich, Bâle, Fribourg, Lausanne, ainsi qu'à la FHNW (*ndr.* Fachhochschule Nordwestschweiz), et parfois donner des cours sur le thème « psychologie scolaire ».

2. Recommandations concernant la gestion d'éventuels problèmes psychiques des élèves

Un autre thème important traité par la PSCIR est la santé psychique des élèves. En 2021, l'ASPEA a organisé, en collaboration avec la PSCIR, le deuxième congrès de psychologie scolaire à Bienne (BE) sur ce thème. Lors de l'assemblée annuelle de 2023, la professeure Doris Kunz Heim (FHNW) a présenté des recommandations dans ce domaine du point de vue de l'école. Dans le cadre de « éducation + santé » - un réseau suisse sous l'égide de l'OFSP qui s'engage en faveur de l'implantation de la prévention et de la promotion de la santé dans le contexte scolaire, ainsi que pour la collaboration et la coordination des divers acteurs et actrices dans ce domaine - Madame Kunz a réalisé différentes enquêtes auprès de spécialistes – parmi lesquels des psychologues scolaires - et a élaboré trois guides contenant différentes recommandations. Dans le cadre du deuxième manuel - « observer et agir » - Madame Kunz souligne l'importance de la détection et de l'intervention précoce (D + IP). Elle s'est prononcée en faveur de procédures et de descriptions de comportement standardisées et consignées par écrit pour guider les enseignants. Le troisième document concerne des recommandations pour l'accompagnement de l'élève en cas d'hospitalisation. Il a principalement été question de ces deux documents lors de la discussion qui a suivi entre les membres de la PSCIR la professeure Kunz.

3. Lignes directrices pour la dyslexie et la dysorthographe

Des lignes directrices intitulées « Indications et lignes directrices diagnostiques pour l'évaluation de la dyslexie/dysorthographe par le Service de Psychologie Scolaire (SPS) » ont été élaborées avec beaucoup d'engagement et de ténacité par trois des membres de la PSCIR : Basil Eckert (BS), Alexandra Mayer (SG Stadt) et Doris Tschofen (SO). Elles ont été adoptées et sont désormais accessibles au public parmi les communiqués de la PSCIR : (<https://www.schulpsychologie.ch/ivl-spd-air-sps/offentliche-verlautbarungen/>). Ce document important peut conduire à une uniformisation des diagnostics dans les différents SPS et sera donc encore traduit en français.

4. Tour d'horizon

Durant notre tour d'horizon, chaque responsable présente brièvement trois à six thèmes centraux qui ont été prédominants dans son canton au cours de l'année écoulée et donne ainsi aux autres membres de la PSCIR un aperçu de ses réalités - projets innovants, nouveautés importantes et mandats spéciaux en particulier. Cette présentation et les échanges qui s'ensuivent constituent un enrichissement pour les personnes présentes.

5. Aperçu des thèmes futurs

Pour l'année 2024, les membres de la PSCIR ont choisi le thème « Renforcer les écoles ordinaires ». Un groupe de travail va traiter la question.

Les représentants de différents cantons font état d'une pression croissante concernant la pose de diagnostics, notamment en lien avec la compensation des désavantages. Le thème a été discuté sous le titre « Sens et non-sens des diagnostics » et il a été décidé que la PSCIR prendrait position à ce sujet.

Assemblée annuelle 2023 : programme cadre

Les remerciements et les adieux à Thomas Blatter, responsable du SPS (BL), ont constitué un moment particulier de la rencontre. Sous la devise « The future is unwritten », ce dernier a proposé une rétrospective intéressante et animée de sa carrière à la tête du SPS qui avait débuté en 2015. Thomas a été remercié par les personnes présentes pour sa participation active à la PSCIR.

Directrice de l'enseignement (BL), Mme Monika Gschwend a attribué un rôle important à la psychologie scolaire et souligné l'étroite et bonne collaboration qui a toujours prévalu entre

Thomas Blatter et elle dans les situations de crise – durant la pandémie de COVID ou en cas de décès par exemple.

Une parenthèse culturelle dans la cathédrale d'Arlesheim, de style rococo, a constitué un autre moment fort de l'assemblée annuelle de 2023 - avec notamment des aperçus de l'histoire du village et de sa cathédrale, ou encore les sons de l'orgue Silbermann.

Romaine Schnyder, membre du comité directeur de la PSCIR